

PROGRAMME

BILAN DE COMPETENCES

OBJECTIF GENERAL

Les actions permettant de réaliser un bilan de compétences ont pour objet de permettre à des travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.

Art. Code du travail L.6313-10

OBJECTIFS SPECIFIQUES ET OPERATIONNELS

- Clarifier vos attentes et vos objectifs
- Identifier vos qualités pour découvrir votre personnalité
- Passer un test d'intérêts professionnels pour dégager des pistes professionnelles
- Retracer votre parcours professionnel pour extraire les compétences transférables et des besoins en formation
- Sélectionner vos valeurs et vos motivations pour orienter son nouveau projet professionnel
- Retenir un projet professionnel en accord avec vos attentes et vos besoins
- Faire des recherches socio-économiques pour tester la faisabilité de votre nouveau projet professionnel
- Créer ou mettre à jour vos supports de recherches d'emploi grâce aux Techniques de Recherches d'Emploi (TRE)
- Sélectionner une formation adéquate si nécessaire
- Définir un plan d'action précis et réalisable

OUTILS

- Support réflexif élaboré par notre Psychologue du travail, Coach professionnel certifiée et ingénieure des Ressources Humaines.
- Plateforme Parcouréo® proposant 1237 fiches métiers et des tests d'auto-positionnement via Pass'Avenir® qui permettent de faire le lien avec des métiers correspondant à votre profil.
- Des tests Psychométriques élaborés par des Psychologues tels que : un test d'intérêts professionnels se basant sur la typologie de Holland, un test de personnalité se basant sur la typologie Jungienne et un test de personnalité se basant sur la théorie du Big Five.

DOCUMENTS DE FIN DE BILAN DE COMPETENCES

- Un document de synthèse mentionnant tous les éléments en lien avec votre profil et votre nouveau projet professionnel, ainsi qu'un plan d'action concret.
- Un certificat de fin de bilan de compétences

Phase préliminaire

- Analyse de votre demande et de votre besoin
- Fixation des objectifs en fonction de la situation et du besoin
- Définition des modalités de déroulement du bilan

Phase d'investigation

- Introspection autour votre parcours professionnel et de formation, votre personnalité, vos compétences, votre parcours personnel, vos motivations, vos valeurs, vos désirs professionnels, vos contextes professionnels, vos intérêts, vos passions, vos aspirations, vos projections et vos activités extra-professionnelles
- Construction d'un projet professionnel et vérification de sa pertinence
- Elaboration d'une ou plusieurs alternatives

Phase de conclusion

- Appropriation des résultats détaillés de la phase d'investigation
- Recensement des conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels
- Prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets professionnels.

Chaque phase aura une durée différente en fonction de la situation du bénéficiaire.

MODALITE D'EVALUATION

Questionnaire d'évaluation de la satisfaction à la fin du bilan et lors d'un entretien de suivi à 6 mois.

FORMATEUR

Anaïs VERRANDO, Ingénieure des Ressources Humaines, Psychologue Social & du Travail

DELAI D'ACCÈS

Une prise de contact se fait dans les 48h et l'accompagnement débute en moyenne dans les 2 semaines suivantes.

LIEU

15 Avenue Georges Clémenceau à Nice

**Contactez-nous à l'adresse
contact@avancerrh.com**

ACCESSIBILITE

En cas de handicap, nous signaler vos besoins.



Pas d'accès PMR mais possibilité de réaliser l'accompagnement par visio-conférence ou sur les sites de Cannes et de La Colle-sur-Loup.

COUT

925€ Net de Taxes, éligible à une prise en charge CPF

DUREE

24 heures dont **10h d'entretien en face à face** et 14h de travail personnel

DATE

A définir

PUBLIC VISE

Tout public

PRE-REQUIS

Aucun

